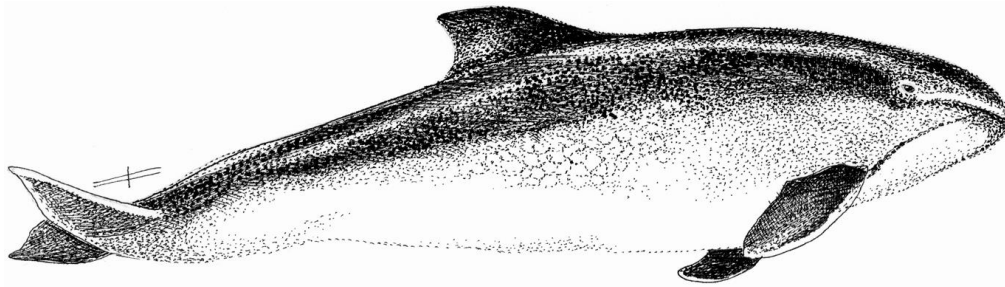


Marsouin

Phocoena phocoena



Identification :

- Longueur des mâles comme des femelles : 1,50 m en moyenne (2 m maximum)
- Coloration gris sombre sur le dos, s'éclaircissant en gris sur les flancs puis en blanc dans la région ventrale
- Pas de bec ; front légèrement convexe
- Nageoire dorsale petite et de forme triangulaire

Le Marsouin est le plus petit Cétacé des côtes européennes. Il appartient à la famille des Phocoenidés et se caractérise par une allure compacte.

Il se déplace en général seul ou en rassemblements de 2 à 4 individus, mais il est possible de l'observer en groupes de 10 animaux. En Normandie, le Marsouin est noté en moyenne par groupes de deux. Son comportement est d'ordinaire discret. Il évite au maximum les interactions avec les bateaux. Il ne saute jamais à l'étrave des navires comme le font communément les dauphins. Les sauts hors de l'eau sont rares.

Après une gestation de 11 mois, le jeune naît, pour ce qui concerne les côtes de France, entre juin et août. Il mesure alors en moyenne 75 centimètres pour un poids d'environ 5 à 8 kg. Il est sevré à l'âge de 8 mois (fin de l'allaitement), mais consomme de la nourriture solide dès l'âge de 5 mois. La maturité sexuelle est atteinte vers 3 ou 4 ans, les femelles étant plus précoces que les mâles. La longévité moyenne de l'espèce est de l'ordre de 16 ans.

Dans les eaux européennes, le régime alimentaire du Marsouin se compose essentiellement de harengs, de maquereaux, de merlans ou encore d'anguilles, mais l'abondance locale de telle ou telle espèce de poisson conduit souvent le Marsouin à s'adapter à la ressource disponible. Les céphalopodes et les crustacés sont rarement consommés.

La distribution du Marsouin est circonscrite à l'hémisphère Nord. On le rencontre en Atlantique Nord, du Cap Nord (Norvège) aux côtes d'Afrique (Sénégal, Mauritanie), en passant par la Mer Noire, la Mer du Nord, le plateau celtique et la Baltique. Le Marsouin était autrefois très fréquent près des côtes françaises dont il représentait d'ailleurs l'espèce la plus commune, notamment avant le 20^e siècle. En Normandie, il était commun au point que sa chasse était très régulière et organisée. Considéré comme viande maigre, et donc consommable pendant le carême, il était recherché par de nombreuses congrégations religieuses. Les captures étaient si importantes que des bateaux chargés de marsouins partaient du port de Rouen vers l'Angleterre pour exportation commerciale. Le fait qu'il s'agisse d'une espèce très côtière l'a conduit à de nombreuses reprises des fleuves comme la Seine.

Même si le Marsouin commun est entièrement protégé dans les eaux territoriales françaises et qu'il est cité aux annexes II et IV de la Directive 92-43 CEE "Habitats, Faune, Flore", il demeure une victime des pêcheries (filets).

Espèce rare sur les côtes normandes.